



Union paysanne
C.P. 899, succursale Bureau Chef
Lachute, Québec J8H 4G5
Tél. (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

Communiqué: Le ministre Gendron peut étiqueter les OGM

Lachute, le jeudi 13 juin 2013 – «*Donc, à partir du moment où un ministre responsable doit se coller aux préoccupations d'une population, moi, c'est plus ça qui m'a animé par rapport au dépôt de ce projet de loi là. Et je suis certain qu'il est bien accueilli dans l'opinion publique en général.*» C'est par ces propos que le ministre Gendron a répondu à l'animateur Paul Arcand qui s'interrogeait sur la raison qui l'avait poussé à sortir la quincaillerie pour le problème marginal d'accaparement des terres agricoles par des étrangers.

L'Union paysanne est heureuse d'entendre que le ministre gouverne selon les préoccupations de la population. Ainsi, il devrait être en mesure de répondre à l'une des attentes les plus souvent exprimées par la population depuis 10 ans : **l'étiquetage des OGM**. Cette demande dépasse largement le faux problème de l'accaparement des terres agricoles par des étrangers. Comme le ministre le sait sûrement, les Québécois sont soucieux de leur alimentation et souhaitent avoir accès à toute l'information qu'ils sont en droit d'avoir sur les aliments qu'ils consomment. Il en va de leur santé et de leur droit de choisir. *«Il n'est plus acceptable que le ministre Gendron se rabatte derrière des excuses comme ses prédécesseurs»*, souligne Benoit Girouard, président de l'Union paysanne. *«Nous sommes d'ailleurs prêts à l'accompagner dans l'élaboration d'une telle législation, car le Québec a les pleins pouvoirs pour le faire»*, rajoute-t-il.

Finalement nous souhaitons rappeler au ministre Gendron que l'application des recommandations du rapport Pronovost, la fin du monopole de l'UPA, et la réduction des pesticides rallient également une majorité de Québécois. Nous appuyant sur ses propos à Paul Arcand, nous espérons qu'il se montrera conséquent.

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Maxime Laplante
Vice-président
418-926-2473

L'Union paysanne est un syndicat agricole et citoyen qui intercède auprès du gouvernement, des médias et de l'opinion publique pour promouvoir les intérêts de la paysannerie. Elle donne une place à tout ceux désireux de s'impliquer en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysanne. **L'Union paysanne c'est... l'Alliance de la Terre et de la Table.**